



ZEP Inc.  
11627 178th Street  
Edmonton, Alberta T5S 1N6  
1-877-1-BUY-ZEP (428-9937)  
www.zep.com

# Fiche signalétique

## Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Nom du produit **BIG ORANGE AEROSOL (NPE FREE)**  
Utilisation du produit Aerosol Solvent Degreaser  
Code du produit **M608**  
Date d'édition **04/08/14** Remplace **04/20/11**

### Numéros d'appel d'urgence

#### A titre de renseignements pour la Fiche signalétique:

Technical Services Group  
Telephone (780) 453-8100  
(Business Hours 8:00am - 5:00pm)

#### En cas d'urgence médicale ou de transport

CANUTEC (24 heures)  
(613) 996-6666 - Appeler a frais virés

#### Élaborée par

Technical Services Group  
11627 178th Street  
Edmonton, Alberta T5S 1N6

Fransyl  
1845 Rue Jean-Monnet  
Terrebonne QC J6X 4L7  
CANADA

## Section 2. Identification des risques

### Vue d'ensemble des urgences

**ATTENTION !**

**CONTENU SOUS PRESSION.**

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver abondamment après usage.

**NOTE:** Les informations contenues sur la Fiche Signalétique se rapportent au produit tel que livré dans le contenant original. Les risques d'effets adverses sont diminués lorsque l'on suit toutes les précautions recommandées, incluant l'utilisation des équipements protecteurs personnels appropriés.

**Effets aigus** Voies d'absorption Contact avec les yeux Contact cutané. Inhalation

**Yeux** Peut causer une irritation des yeux. L'inflammation des yeux est caractérisée par des rougeurs, des larmoiements et des démangeaisons.

**Peau** Nocif par contact avec la peau. Peut provoquer des réactions allergènes chez certains individus. L'inflammation de la peau est caractérisée par des démangeaisons, une peau rugueuse, ou, l'apparition de rougeurs.

**Inhalation** Éviter d'inhaler les vapeurs, les embruns ou les brouillards. Nocif par inhalation. Une surexposition par inhalation peut causer une irritation respiratoire.

**Ingestion** Peut être nocif en cas d'ingestion. Risque d'absorption par aspiration. Si le produit est avalé, il peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions.

**Effets chroniques** UN CONTACT PROLONGÉ OU RÉPÉTÉ PEUT ASSÉCHER LA PEAU ET CAUSER UNE IRRITATION.

Autres informations: Voir Information Toxicologique (Section 11)

## Section 3. Composition et Information sur les ingrédients

| Name of Hazardous Ingredients  | Numéro CAS       | % by Weight |
|--|------------------|-------------|
| D'LIMONENE; distillat d'orange; terpene d'agrumes; methyl-1-(methyl-1-ethenyl)-4-cyclohexene (R) | 5989-27-5        | 60 - 100    |
| MELANGE DE ISOBUTANE, PROPANE ET N-BUTANE  | 74-98-6; 75-28-5 | 10 - 30     |

**Section 4. Premiers soins**

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Contact avec les yeux</b> | Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.                                     |
| <b>Contact avec la peau</b>  | En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin si des symptômes se développent. |
| <b>Inhalation</b>            | En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.  |
| <b>Ingestion</b>             | En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Si la personne incommodée est consciente, lui faire boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin immédiatement.  |

**Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

|   |  |
|---|--|
| <b>Point d'éclair</b>                         | Indéterminé.   |
| <b>Limites d'inflammabilité'</b>              | Non disponible.  |
| <b>Inflammabilité'</b>                        | Extrêmement inflammable. (CSMA)  |
| <b>Température d'auto-inflammation</b>        |  |
| <b>Methodes de lutte contre les incendies</b> | Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO <sub>2</sub> , de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse. Les pompiers devraient porter l'équipement de protection approprié.   |
| <b>Risques d'incendie</b>                     | CONTENU SOUS PRESSION. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater. Une bombe aérosol qui éclate peut être propulsée d'un feu à grande vitesse. Refroidir à l'eau les récipients fermés exposés au feu. |
| <b>Products of Combustion</b>                 | Aucune donnée spécifique. oxydes de carbone (CO, CO <sub>2</sub> ) et other unidentified organic compounds   |
| <b>Explosion hazard</b>                       | Non disponible.  |

**Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**Deversement** De large deversements sont improbables a cause de l'emballage.

**Nettoyer**

**Section 7. Manutention et entreposage**

|                    |  |
|--------------------|--|
| <b>Manutention</b> | Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu. Laver abondamment après usage.                        |
| <b>Entreposage</b> | Ne pas stocker au-dessus de la température suivante: 49°C (120.2°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Conserver hors de la portée des enfants. |

**Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle****Nom du produit****Limites d'exposition**

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

**Matériel de protection personnel**

|                       |  |
|-----------------------|--|
| <b>Yeux</b>           | Lunettes de sécurité.                    |
| <b>Mains et Corps</b> | Gants résistants aux attaques chimiques. |



**Respiratoire** Utiliser avec une ventilation adéquate. Prévoir une ventilation renforcée ou toute autre sécurité intégrée afin de maintenir les concentrations de vapeurs en suspension dans l'air inférieures à leurs limites respectives d'exposition professionnelle.

**Section 9. Propriétés physiques et chimiques**

|                    |  |                       |                      |
|--------------------|--|-----------------------|----------------------|
| État physique      | Liquide. [Aérosol.]  | Couleur               | Ambre. Clair. [Pâle] |
| pH                 | Non disponible.  | Odeur                 | Orange.              |
| Point d'ébullition | Non disponible.  | Pression de vapeur    | >0.13 kPa (>1 mm Hg) |
| Densité relative   | 0.86   | Densité de vapeur     | >1 [Air = 1]         |
| Solubilité         | Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude. | Vitesse d'évaporation | Non disponible.      |
| Freezing Point     |  | COV (Consommation)    | 94.9 %               |

**Section 10. Stabilité et réactivité**

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| Stabilité du produit et réactivité  | Le produit est stable.   |
| Incompatibilité                     | Tenir loin des substances fortement oxydantes, des sources de chaleur intense, des étincelles et des flammes nues.         |
| Polymérisation Dangereuse           | Ne se produira pas.  |
| Produits de décomposition dangereux | Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. |

**Section 11. Information toxicologique****Cancérogénicité****Toxicité aiguë**

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Résultat | Espèces | Dosage | Exposition |
|-----------------------------------|----------|---------|--------|------------|
| Not available.                    |          |         |        |            |

**Mutagénicité**

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Test | Expérience | Résultat |
|-----------------------------------|------|------------|----------|
| Not available.                    |      |            |          |

Conclusion/Résumé :

**Tératogénicité**

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Résultat | Espèces | Dosage | Exposition |
|-----------------------------------|----------|---------|--------|------------|
| Not available.                    |          |         |        |            |

Conclusion/Résumé :

**Toxicité pour la reproduction**

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Toxicité lors de la grossesse | Fertilité | Toxique pour le développement | Espèces | Dosage | Exposition |
|-----------------------------------|-------------------------------|-----------|-------------------------------|---------|--------|------------|
| Not available.                    |                               |           |                               |         |        |            |

Conclusion/Résumé :

**Section 12. Information sur l'écologie**

Effets sur l'environnement écotoxicité aquatique Aucun effet important ou danger critique connu.


Non disponible.

**Section 13. Considérations lors de l'élimination****Information sur les déchets**

Les déchets doivent être jetés conformément à la réglementation en vigueur. Consulter les autorités locales ou régionales.

**Répartition** Code: D001  
**des déchets** Classification: - [Déchets dangereux.]  
 Origine: - [Déchet RCRA.]

**Section 14. Information relative au transport**

| Informations réglementaires | Numéro NU       | Nom d'expédition correct | Classes         | GE* | Étiquette   | Autres informations  |
|-----------------------------|-----------------|--------------------------|-----------------|-----|---|--|
| Classification pour le TMD  | 1950            | Aerosols, inflammable    | 2.1             | -   |  | <u>Limite pour explosifs et indice des quantités limitées</u><br>1 |
| Classe IMDG                 | Non disponible. | Non disponible.          | Non disponible. | -   |   | -  |

NOTE: TDG la classification s'applique à la plupart des tailles de paquet. Pour des classifications spécifiques de taille de récipient ou pour des exceptions de taille, référez-vous au connaissance avec votre expédition. Quantité Limitée : De petites quantités de marchandises commandées ne sont pas réglées en tant que marchandises dangereuses selon des règlements.

GE\* : Groupe d'emballage

**Section 15. Information réglementaire****Canada**

**SIMDUT (Canada)** Classe A: Gaz comprimé.  
 Classe B-5: Aérosol inflammable.  
 Classe D-2B: Matières causant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

**Section 16. Renseignements supplémentaires**

*Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenues aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.*